Nations Unies E/CN.5/2014/NGO/39

Conseil économique et social

Distr. générale
20 novembre 2013

Original : français

Commission du développement social
Cinquante-deuxième session
11-21 février 2014
Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promotion de l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

Déclaration présentée par l'Agence de développement économique et culturel nord-sud, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

13-57562 (F) 271113 031213

Merci de recycler

Déclaration

La période que s'était fixée l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement arrive à son terme; on distingue plus clairement les avancées qu'ont permises ces 13 années d'engagement pour le progrès.

Très ambitieux, les huit objectifs, édictés en 2000 dans un monde bien différent de celui d'aujourd'hui, n'ont pas tous pu être pleinement complétés.

On peut cependant se féliciter des changements considérables qui ont été apportés dans bien des domaines sous l'impulsion des acteurs de tous les horizons impliqués dans ce programme.

Le rapport de 2013 sur les objectifs du Millénaire pour le développement montre que, grâce au travail réalisé par les gouvernements, par l'Organisation des Nations Unies, par le secteur privé et par la société civile, la pauvreté dans le monde tend à diminuer de façon significative.

L'objectif de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar par jour (cible 1.A) a été atteint grâce au concours de toutes ces volontés. Le taux d'extrême pauvreté dans les régions en développement a été ramené à moins de 24 % en 2008, une avancée par rapport à 1990 où il était de 47 %, mais il reste un défi pour pouvoir voir ce chiffre diminuer encore dans les années à venir.

Ce succès ne peut toutefois pas faire oublier que 12,5 % de la population mondiale souffre chaque jour de la faim et que certains pays émergents restent extrêmement fragiles et malheureusement, encore trop dépendants des pays développés.

Dans son rapport à la Commission du développement social en 2013, le Secrétaire général a relevé l'importance de l'autonomisation des personnes, la caractérisant de « facteur clef d'une croissance favorable aux pauvres, laquelle contribue à améliorer les secteurs de la santé, de l'éducation, et les possibilités d'un travail productif et décent pour tous ».

Accéder à une pleine autonomie est le moyen le plus sûr de donner aux populations l'opportunité de révéler leurs forces et de trouver leurs voies vers le développement.

La communauté internationale doit faire plus que répondre aux urgences humanitaires et doit proposer de véritables coopérations aux pays du Sud. Ces pays doivent être considérés comme des partenaires avec lesquels les échanges se font dans une logique gagnant-gagnant.

La région Midi-Pyrénées, en France, participe activement à ces nouvelles interactions. Ainsi, elle participe au plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale mis en place par le Gouvernement français lors de la réunion du Comité interministériel de lutte contre l'exclusion.

Dans ce cadre s'est tenu, le 11 juillet 2013 à Toulouse, un débat régional qui a associé les collectivités, les associations et les institutions engagées dans la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

L'Agence de développement économique et culturel nord-sud, qui a obtenu le statut consultatif spécial au Conseil économique et social de l'ONU en 2008, place les valeurs d'échanges gagnant-gagnant au cœur de son action, en favorisant les interactions entre les entreprises, institutions et universités de la région Midi-Pyrénées avec l'étranger. À travers les évènements qu'elle met en place, l'agence veut montrer qu'il est possible d'envisager des relations économiques internationales bénéfiques pour toutes les parties, et que le transfert de connaissances, de technologies et de projets est un partage de richesses.

Les échanges qui suivent les rencontres organisées par l'agence avec des pays en voie de développement engendrent de l'emploi sur place et apportent un savoir-faire qui peut être transmis aux acteurs locaux de l'entreprise. C'est pour eux un premier pas vers l'installation de nouveaux secteurs de compétitivité.

Les actions de l'agence ne se limitent pas aux échanges économiques. L'agence est également très active pour la création d'interactions universitaires, et apporte ainsi un soutien important à l'accès à l'éducation pour tous.

Au cours des missions multisectorielles que l'agence a organisées, des accords entre universités françaises et turques, ouzbèkes et hongroises ont été signés afin de mettre en place des enseignements de qualité et faciliter l'accès à l'emploi. Ces accords se sont accompagnés de nombreux échanges d'étudiants et de chercheurs entre les universités concernées.

L'agence a également été à l'origine de projets éducatifs plus ponctuels, comme la création d'un cursus d'études en chirurgie dentaire à l'Université de Bamako au Mali, la première et unique formation de ce type dans ce pays. Ce projet avait été réalisé grâce à un partenariat entre l'Université de Bamako, les universités de Toulouse III, Nantes et Marseille, et avec le soutien d'une association francophone et européenne d'études et de recherches odontalgiques.

Poursuivant sa logique de relais d'une économie plus responsable et respectueuse, l'agence est adhérente depuis 2013 au Pacte mondial (réseau France) qui, depuis son lancement en 2000, agit pour la diffusion de 10 principes universels nécessaires à un développement bénéfique à tous. Ces principes s'articulent autour de quatre grands domaines : les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Ainsi, l'agence s'engage à promouvoir les valeurs du Pacte mondial et à les respecter.

À cet effet, l'agence organise prochainement une conférence avec des représentants du Pacte mondial (réseau France) et avec l'Agence française de développement, organisme qui a pour mission première de sortir les pays du Sud de la pauvreté et de leur donner accès à l'éducation, au travail et à la santé. L'objectif de cette rencontre sera d'exposer aux entreprises les retombées positives qu'elles pourront trouver en s'engageant dans une démarche de développement durable respectueuse de l'environnement et de l'être humain.

La collaboration de l'agence avec ces organismes se veut durable, car elle partage et défend avec eux les mêmes valeurs et la même conviction que l'activité économique doit être vectrice de progrès partagé.

Des partenaires autonomes et forts au Sud, c'est ce à quoi l'agence veut contribuer, pour lutter contre la pauvreté et leur permettre de prendre leur destin en main.